



Janvier 2023

---

# Mise en œuvre du volet technique du 4<sup>e</sup> pa- quet ferroviaire de l'UE

## Résultat de la consultation

---

Référence: BAV-062.2-8/2/77

Ce texte est une version provisoire. La  
version définitive qui sera publiée sous  
[www.droitfederal.admin.ch](http://www.droitfederal.admin.ch) fait foi.



## Résumé:

Le 17 décembre 2021, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur la mise en œuvre du volet technique du 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire de l'UE - 2<sup>e</sup> étape. La période de consultation a duré jusqu'au 31 mars 2022.

Cinquante prises de position ont été déposées. La plupart d'entre elles sont largement favorables au projet. Seules l'Union démocratique du centre (UDC) et Inclusion Handicap (IH) émettent des réserves importantes. Il n'y a pas de rejet total du projet.

## Table des matières

1. Contexte .....	4
2. Déroulement de la procédure de consultation .....	4
3. Résumé des résultats.....	5
3.1. Vue d'ensemble.....	5
3.2 Résultats de la consultation sur les points du projet de révision relevant des catégories «appro- bation sans réserve» et «large approbation».....	6
3.3 Résultats de la consultation sur des points du projet de révision relevant de la catégorie «ré- serves importantes» .....	6
4. Liste des instances ayant pris position.....	7

## 1. Contexte

La Suisse joue un rôle important dans le trafic ferroviaire international grâce à sa position centrale en Europe et aux nombreuses lignes ferroviaires transfrontalières, notamment le corridor nord-sud. Avec le volet technique de son 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire, l'UE a pris de nouvelles mesures pour harmoniser les prescriptions et les procédures dans le domaine ferroviaire. La Suisse doit adapter la loi fédérale du 20 décembre 1957 sur les chemins de fer (LCdF)<sup>1</sup> afin de procéder à la mise en œuvre correspondante.

## 2. Déroulement de la procédure de consultation

La consultation s'est déroulée du 17 décembre 2021 au 31 mars 2022. Les prises de position reçues seront publiées avant le 15 février 2023.

Au total, 179 destinataires ont été invités à donner leur avis. Cinquante d'entre eux ont remis une prise de position. Le tableau 1 récapitule les avis demandés (total des instances consultées) et les avis reçus (total des réponses).

Tableau 1: Aperçu des prises de position de la consultation

Destinataires	Instances consultées	Réponses
Cantons	26	26
Conférence des gouvernements cantonaux	1	0
Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	11	3
Associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national	3	0
Associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national	8	3
Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	60	9
Organisations	69	8
Gestionnaire du système ferroviaire	1	1

<sup>1</sup> RS 742.101

### 3. Résumé des résultats

#### 3.1 Vue d'ensemble

Le tableau 2 présente le positionnement catégorisé des participants selon les quatre catégories suivantes définies par l'OFT:

- Approbation sans réserve: le projet est approuvé dans son intégralité.
- Large approbation: le projet est approuvé avec quelques remarques.
- Réserves importantes: le projet est partiellement approuvé et certains points de révision sont refusés.
- Refus: le projet est intégralement rejeté.

Tableau 2: Aperçu du positionnement catégorisé des participants à la consultation

	Cantons	Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	Associations faitières de l'économie œuvrant au niveau national	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	Organisations	Gestionnaires du système ferroviaire
Approbation sans réserve	10	-	-	2	3	-
Large approbation	16	2	3	7	4	1
Réserves importantes	-	1	-	-	1	-
Refus	-	-	-	-	-	-

### 3.2 Résultats de la consultation sur les points du projet de révision relevant des catégories «approbation sans réserve» et «large approbation»

48 prises de position sont classées dans les catégories «approbation sans réserve» ou «large approbation». Les principales remarques qui y sont formulées sont les suivantes:

- Cantons: plusieurs cantons demandent une harmonisation plus poussée des offres ferroviaires transfrontalières et des systèmes de billetterie en transport régional et grandes lignes.
- VAP: les autorisations pour plusieurs pays avec consultation de la Suisse doivent être simplifiées.
- VAP: la Suisse doit être activement impliquée dans la coopération internationale pour des fonctions et des systèmes plus performants.
- CFF/NE: les avantages des processus qui ont fait leurs preuves en Suisse ne doivent pas être perdus avec l'adoption du 4RP-TP. D'une manière générale, les processus d'homologation n'ont pas été rendus plus efficaces ni moins coûteux en Europe.
- BS/BL: les négociations avec l'UE sur l'accord-cadre doivent reprendre.
- PSS/USS: le volet «marché» du 4RP-TP (non inclus dans ce projet) doit être strictement rejeté.
- FER: l'offre de trains de nuit doit être développée entre les capitales européennes.

Toutes les prises de position sont disponibles sur le site Web de l'OFT.

### 3.3 Résultats de la consultation sur des points du projet de révision relevant de la catégorie «réserves importantes»

La catégorie «réserves importantes» contient deux avis, dont les principales remarques sont les suivantes:

- IH: les besoins des personnes à mobilité réduite ne sont pas suffisamment pris en compte dans le projet. Le droit de recours des organisations de personnes handicapées, en vigueur en Suisse, doit être maintenu dans les procédures lors de la reprise du paquet de révision.
- UDC: le rattachement politique et institutionnel à l'UE doit être rejeté. Une reprise unilatérale des paramètres techniques dans la réglementation suisse est souhaitée.

Toutes les prises de position sont disponibles sur le site Web de l'OFT.

#### 4. Liste des instances ayant pris position

Le tableau 3 présente une vue d'ensemble de toutes les instances ayant pris position lors de la consultation.

Tableau 3 Liste des instances ayant pris position

Destinataire Nom	Destinataire	Catégorie de la prise de position
Canton de Berne	Cantons	approbation sans réserve
Canton d'Uri	Cantons	approbation sans réserve
Canton de Soleure	Cantons	approbation sans réserve
Canton d'Argovie	Cantons	approbation sans réserve
Canton de Fribourg	Cantons	approbation sans réserve
Canton d'Obwald	Cantons	approbation sans réserve
Canton de Nidwald	Cantons	approbation sans réserve
Canton de Schwyz	Cantons	approbation sans réserve
Canton de Genève	Cantons	approbation sans réserve
Canton du Valais	Cantons	approbation sans réserve
FART Ferrovie Autolinee Regionali Ticinesi	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	approbation sans réserve
BVB Basler Verkehrs-Betriebe	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	approbation sans réserve
Ports rhénans suisses	Organisations	approbation sans réserve
SIA, Société suisse des ingénieurs et des architectes	Organisations	approbation sans réserve
Sillon Suisse SA	Organisations	approbation sans réserve
Canton de Glaris	Cantons	large approbation
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures	Cantons	large approbation
Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures	Cantons	large approbation
Canton de Schaffhouse	Cantons	large approbation
Canton du Tessin	Cantons	large approbation
Canton de Zoug	Cantons	large approbation
Canton des Grisons	Cantons	large approbation
Canton de Lucerne	Cantons	large approbation
Canton du Jura	Cantons	large approbation
Canton de Saint-Gall	Cantons	large approbation

Canton de Zurich	Cantons	large approbation
Canton de Bâle-Ville	Cantons	large approbation
Canton de Bâle-Campagne	Cantons	large approbation
Canton de Thurgovie	Cantons	large approbation
Canton de Neuchâtel	Cantons	large approbation
Canton de Vaud	Cantons	large approbation
CFF SA	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
BLS SA	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
SOB AG	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
Compagnie des Chemins de fer du Jura SA	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
Thurbo AG	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
Deutsche Bahn AG	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
railCare AG	Entreprises de transport indemnisées selon la LTV	large approbation
PLR. Les Libéraux-Radicaux	Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	large approbation
Parti socialiste suisse PSS	Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	large approbation
economiesuisse	Associations faitières de l'économie œuvrant au niveau national	large approbation
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Associations faitières de l'économie œuvrant au niveau national	large approbation
Union syndicale suisse (USS)	Associations faitières de l'économie œuvrant au niveau national	large approbation
Fédération des Entreprises Romandes (FER)	Organisations	large approbation
Siemens Suisse SA	Organisations	large approbation
Union des transports publics (UTP)	Organisations	large approbation
Association des chargeurs VAP	Organisations	large approbation
Gestionnaire du système ETCS	Gestionnaire du système ferroviaire	large approbation
Union démocratique du centre UDC	Partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale	réserves importantes
Inclusion Handicap IH	Organisations	réserves importantes